

M.J.C. de MONTBAZIN

Conseil associatif du 14 septembre 2022 COMPTE-RENDU

Présents : M. Dumas, V. Lafont, C. Azevedo Coste, J.P. Chambert, P.Arson, C. Goussakowsky, Y. Stubert.

Excusé : P. Braquart

Invitées : V. Allix, M. Natale

● **Composition du conseil associatif**

Lucien Royer a manifesté son intention de ne plus siéger au conseil. A confirmer. Cyril Goussakowsky est le responsable légal de la M.J.C.

Deux nouvelles membres du conseil sont cooptées à l'unanimité conformément aux statuts :

Maryse Dumas et Valérie Lafont. Elles présenteront leur candidature officielle lors de l'assemblée générale. Valérie va s'inclure dans l'équipe secrétariat.

● **Situation des comptes au 1^{er} septembre 2022**

Cyril présente les comptes au 31 août/1^{er} septembre : 6344.32€ sur le compte courant. 10724.61€ sur le compte épargne et 79.25€ en caisse *.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

● **Communication de rentrée**

Remerciements à Christine qui a réalisé toutes les affiches de la foire aux associations et met à jour une plaquette.

Observation : « nous savons faire » ; il nous faut aussi « faire savoir ».

Pour compléter les outils de communication (affichage, messagerie, Facebook) Yvon a créé un nouveau site internet pour rassembler tous les documents, toutes les informations et actualités associatives : <https://mjc-montbazin.blog4ever.com/>

● **Les activités**

S. Bidan encadre désormais l'entretien musculaire ; en langues, deux nouvelles bénévoles assurent la « conversation de salon » : en anglais, S. Guillemot et en espagnol F. Sanchez. Le piano est désormais enseigné par M. Natale. L'éveil musical est prévu en partenariat avec le « Foyer gigeannais ». Pour les cours d'instruments, un élève ne peut s'inscrire à deux séances dans les créneaux horaires mentionnés sur le planning ; il doit, le cas échéant, négocier la séance et la programmation du 2^{ème} cours avec le professeur hors réservations de salle M.J.C.

Violaine présente un projet à préparer pour le futur : les ateliers multi-instruments pour les 6/8 ans (apprentissage en rotation trimestrielle de trois instruments).

● **Assemblée générale**

Nous envisageons de la programmer début octobre, en fonction des disponibilités de la salle des colonnades.

Secrétariat :

* Note : pour mémoire, la MJC provisionne toujours par sécurité les 2/3 du montant des factures annuelles - estimation : plus de 13 000€ - des intervenants rémunérés avec lesquels elle a signé une convention.